

# Grain de Sable

Festival du film d'animation écologique  
Association Les Sheds.



## Règlement

### **ARTICLE 1 : Organisation du festival**

Le festival est organisé le samedi 3 juillet 2010 dans le cadre de l'événement « 6 Pieds sur Terre » organisé lui-aussi par l'association Les SHEDS. Les films seront projetés pendant la durée du festival.

Le concours s'adresse à tout le monde sans aucune restriction, établissements scolaires, centres de loisirs, associations, vidéastes amateurs ou même professionnels (à condition d'accepter les conditions de support, voir article 5).

### **ARTICLE 2 : Genre, durée, public**

Le film d'animation, d'une durée maximum de 3 minutes.

Le film doit impérativement être « Tout Public ».

#### *Rappels :*

- *Un film d'animation est tourné image par image. Ce genre inclus le dessin animé traditionnel, les animations Flash, les tournages en volume (figurines en pâte à modeler, carton, jouets), le papier découpé, la pixilation, les images de synthèse (3D).*

*Cela exclu la vidéo filmée en temps réel avec une caméra.*

*Toutefois, des inserts de vidéo pourront être tolérés si l'ensemble de ceux-ci ne dépasse pas 25% de la durée du film.*

- *« Tout Public » signifie que le film est adapté pour des jeunes enfants comme pour des adultes.*

### **ARTICLE 3 : Thème**

Le thème est : « l'Environnement »

### **ARTICLE 4 : Catégories**

Les films concourent dans 2 catégories : scolaires et hors scolaires

NB : L'idée de concours est ici secondaire ; Le palmarès a pour vocation principale de permettre la discussion autour des films et de faire participer le public à un moment de vote convivial.

### **ARTICLE 5 : Supports, formats**

Envoyez nous votre film sur les supports CD ou DVD

La résolution de l'image doit être au minimum en 720x576 pixels (format PAL) ou supérieur HD, full HD etc. Les formats d'encodage souhaités sont :

.AVI ou .MOV MPG-2 ou 4                      Divx, Xvid, Wmv, H264...

Tous les supports de tournage professionnels ne pourront être reçus (BETACAM, DVCAM, 16mm, Super 16 mm, 35mm...).

### **ARTICLE 6 : Inscription, date butoir et adresse d'envoi**

Aucune préinscription n'est obligatoire. Néanmoins, afin de faciliter l'organisation de la projection finale, il est possible et souhaitable de signaler votre participation en ligne sur :

[www.les-sheds.com](http://www.les-sheds.com)

Vous y trouverez aussi le règlement, le formulaire d'inscription, et une adresse e-mail pour tout autre renseignement (en plus du projet des Sheds et du programme complet de la manifestation « 6 Pieds sur Terre »)

Une copie de votre film doit impérativement être envoyée par la poste, accompagnée du formulaire d'inscription imprimable sur le site pré-cité et dûment complété, à l'adresse suivante :

**Les Sheds, 5 rue du Pinson, 68200 Mulhouse**

**AVANT LE 21 JUIN 2010**

(Le cachet de la poste faisant foi)

L'envoi de la copie sur CD ou DVD est à la charge du candidat. Ce support pourra lui être retourné s'il est accompagné d'une enveloppe affranchie et avec les coordonnées de retour.

#### **ARTICLE 8 : Droits de diffusion**

Les participants sont entièrement responsables de leur oeuvre et en possession des droits concernant les images, sons, musiques et autres matières liées à la propriété intellectuelle.

Les participants autorisent le festival Grain de Sable à :

- Projeter le film durant la manifestation,
- Utiliser des images ou extraits de films pour une diffusion dans les médias tels que la presse, chaînes de télévision et internet. Les films primés pourront être diffusés par toutes les structures partenaires du festival « 6 Pieds sur Terre ».

#### **ARTICLE 9 : Sélection des films**

Le comité de pré-sélection du festival visionne les films et se réserve le droit de ne pas diffuser tout film qui ne respecte pas l'un des points du règlement, ainsi que les films ne respectant pas les lois en vigueur sur le respect des autres, le racisme, la pornographie, l'incitation à la haine ou à la violence.

Une attention particulière sera portée sur les 4 points suivants :

- Le respect du genre (film d'animation)
- La durée (< 3 min)
- La thématique environnementale
- Le respect de la condition « Tout Public »

#### **ARTICLE 10 : Organisation du concours**

Les films seront projetés le samedi 3 juillet 2010.

La présence des équipes est souhaitable mais non-obligatoire.

#### **ARTICLE 11 : Jury**

Le jury est composé du public présent dans la salle au moment où démarre le premier film. Toutes les personnes présentes se verront remettre à l'entrée dans la salle un kit de votation original qui leur permettra d'exprimer leur(s) préférence(s) au moment du vote à la fin de la projection. Ce moment sera accompagné d'un buffet, d'un verre de l'amitié et sera l'occasion d'échanger autour des productions.

#### **ARTICLE 12 : Les prix**

L'auteur du film lauréat se verra remettre un prix lui permettant de continuer son travail dans le domaine du film d'animation (logiciels, matériel...) d'une valeur approximative de 150 €uros

Si cela est possible, chaque participant recevra un prix de participation.

#### **ARTICLE 13 :**

L'inscription au concours vaut l'acceptation du présent règlement.

## Bulletin d'inscription pour le concours du Festival Grain de Sable 2010

- Individuel (nom) :.....
- Association (nom):.....
- Etablissement scolaire (nom):.....
- Autre (nom) :.....

Adresse :.....  
.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :.....E-mail :.....

Nom, prénom du contact coordinateur de l'équipe :.....

Téléphone :.....

Les gens ayant participé à ce film (non exhaustif):

Nombre d'enfants :

Titre du film : .....

Support du film :.....

Durée :.....

Résumé (synopsis) :.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je soussigné(e).....réalisateur, certifie et garantie :

- détenir l'ensemble des droits nécessaires aux exploitations du film ci-dessus intitulé :

.....

- avoir régularisé toutes les cessions ou licences de droits avec tous tiers pouvant détenir des droits sur tout ou partie des éléments composant le film (**notamment avec la musique**) afin que le film ne comporte aucun emprunt non autorisé à une oeuvre de nature à engager la responsabilité des associations organisatrices et afin de leur garantir l'exercice paisible des droits concédés.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter sans réserve les conditions.

Fait à :..... Le : .....Signature :

Signature du représentant légal pour les mineurs :

Nom :..... Prénom :..... Signature :.....

Bulletin à envoyer avec le film avant le 21 juin 2010 à : Les Sheds, 5 rue du Pinson, 68200 Mulhouse.

# Grain de Sable

Festival du film d'animation écologique  
Association Les Sheds.



Dans le cadre de la troisième édition de la manifestation « 6 Pieds sur Terre » qui se déroulera le 3 et 4 juillet 2010 à Kingersheim, l'association Les Sheds organise pour la première fois un festival de films d'animation écologiques.

Ces films, utilisant uniquement la technique de l'animation image par image et n'excédant pas 3 minutes auront pour thème commun « l'Environnement ». Ils seront réalisés par des écoles, des associations, des centres de loisirs et toutes sortes de cinéastes amateurs ou éclairés. La création est ainsi ouverte à tous. La projection quant à elle se déroulera dans des conditions réelles de cinéma et sera accessible au plus grand nombre, enfants et adultes. Aussi les films devront-ils être « Tout Public ».

Afin de partager un moment convivial d'échange et de discussion autour des films, un vote du public original sera mis en place autour d'un buffet. Le lauréat se verra remettre un prix, probablement en rapport avec les techniques de l'animation.

**Et si votre film devenait le Grain de Sable ?**

Tous les détails et le règlement du festival sont disponibles sur le site :

[www.les-sheds.com](http://www.les-sheds.com)